

Communication aux participants

Mars : le mois de la prévention de la fraude

T'es au courant que la fraude, ça existe aussi en assurance collective, et que comme un certain virus et ses variants, ça se propage à vitesse grand V? Et qui en paie la note? Eh bien, tout le monde, évidemment! Ton assureur, le promoteur de ton régime, toi et les membres de ta famille.

Tu te dis peut-être que la fraude, ça ne fait pas de « vraies » victimes, mais détrompe-toi. Les pertes engendrées par la fraude en assurance collective exercent une pression indue sur les régimes, et cela peut entraîner des hausses de primes et une réduction des protections offertes.

Heureusement, on a la solution : toi, nous, tous et toutes ensemble, on peut lutter contre la fraude. En signalant tout comportement louche, en refusant de se laisser bernier par les escrocs, on peut faire reculer la fraude et contribuer à la viabilité à long terme des régimes d'assurance collective.

Alors, ne reste pas les bras croisés, deviens un héros ou une héroïne antifraude!

Tu souhaites en apprendre davantage sur les conséquences de la fraude en assurance collective, les mesures prises par les assureurs et ce que tu peux faire pour la déjouer? Visite le cestdela fraude.ca.

Tu peux aussi consulter le document [Mieux comprendre et prévenir la fraude en assurance collective](#).